



Service Hygiène & Sécurité

Fiche n°21 / Version 02

Création : Mars 2004
Mise à jour : sept. 2008

FICHE PREVENTION

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Généralités

Récit d'accident : le travailleur projetait un herbicide sur une bananeraie. Il n'était équipé d'aucune protection individuelle adéquate et l'opération d'épandage était effectuée face au vent. Le produit lui est revenu sur le corps provoquant des brûlures aux jambes.

Un produit phytosanitaire est une préparation commerciale constituée d'une ou de plusieurs matières actives qui détruisent ou empêchent l'ennemi de la culture (adventice, parasite...) de se développer et de divers adjuvants (solvants, mouillants, charges...).

Risques pour l'homme

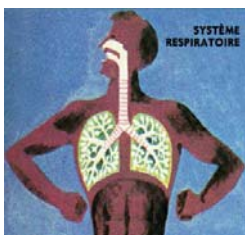
Les accidents liés à l'utilisation de produits phytosanitaires sont la conséquence de leur pénétration dans l'organisme. Cette pénétration se fait par trois voies :

☞ Voie cutanée et muqueuses



- ☞ Contact direct avec la peau ou les yeux.
- ☞ Brûlure et irritation.

☞ Voie respiratoire



- ☞ Inhalation de particules, brouillards ou vapeurs, qui au niveau des poumons, vont se disperser dans l'organisme par l'intermédiaire du sang.
- ☞ Intoxication aiguë (court terme)
- ☞ Intoxication chronique (long terme)



- ☞ C'est généralement une voie de pénétration accidentelle.
- ⇒ Intoxication aiguë

Mesures de Prévention

- Formation à l'utilisation en sécurité des produits chimiques.
- Connaître le produit phytosanitaire.
- Avoir un local phytosanitaire (**voir la fiche prévention n°23**)
- L'étiquetage et la fiche de données de sécurité (**voir la fiche prévention n°57**) des produits indiquent de façon complète les risques encourus.
- Conservation des fiches de données de sécurité des produits dans le local phytosanitaire.
- L'étiquette contient toutes les instructions d'utilisation. Elle signale les principaux dangers du produit pour l'homme et pour l'environnement et indique les précautions à prendre lors de son utilisation ou de son stockage.
- Utilisation des Equipements de Protection Individuelle : masque, lunettes, gants, combinaison jetable.



Ne pas fumer / ne pas manger / ne pas boire pendant la manipulation.

Pour des informations supplémentaires sur les produits chimiques dangereux consulter la fiche prévention n°58.

Symboles et indications de danger



F : Facilement inflammable
F+ : Extrêmement inflammable



O : Comburant



E : Explosif



T : Toxique
T+ : Très toxique



Xi : Irritant
Xn : Nocif



C : Corrosif



N : Dangereux pour
l'environnement

Pour toute information complémentaire
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,
Au 02 41 24 18 80